



Contrat d'Engagement
 PRODUCTEUR - AMAPIEN

Alpes contrôlés jusqu'au 31/12/2020

Huiles Farines Polenta

2ème semestre 2020

Le Producteur : **Anna VERSEILS**
Le Moulin marguerite
2 le champ 63880 OLLIERGUES
09 60 37 32 74
lemoulinmarguerite@orange.fr

L'Amapien :
Nom Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

E-mail :

Le référent : Dominique GODIVIER godivier_dominique@orange.fr 06 87 80 32 99

Contenu du contrat :

Le producteur mentionné ci-dessus s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu.

- Le présent contrat est passé pour la fourniture d'huiles, de farines et / ou de polenta de maïs.

- Il est établi pour une durée de six mois, entre l'Amapien et le Producteur.

Termes du contrat :

1) Livraison

Les livraisons ont lieu le 3ème vendredi de chaque mois de 18 h 30 à 19 h 30 dans l'ancienne salle de judo à Courpière.

2) Les modalités de paiement

Les produits sont payables à l'avance. Le paiement sera effectué par chèque au nom du producteur, collecté par le référent lors de la signature du présent contrat, et remis au producteur.

3) Le renouvellement des contrats

Les contrats seront renouvelés 3 semaines avant la nouvelle période de livraison. Tout contrat qui ne sera pas renouvelé à temps ne pourra pas être validé.

4) La commande

Produits		Cont.	Prix	17/07	21/08	18/09	16/10	21/11	18/12
Huiles	Lin	25cl	5.75 €						
	Chanvre	33cl	9.85 €						
Farine	Blé ½ complet Population	1kg	1.40 €						
	Blé dur	1kg	1.90 €						
	Sarrazin	1kg	2.40 €						
	Petit Épeautre	1kg	3.50 €						
Semoule	Polenta Maïs	1kg	3.00 €						
	Blé Dur	1kg	1.70 €						
Total									

Reçu chèque de euros, soit un total de euros.

Établi en 3 exemplaires le à

Signatures : Le Producteur

L'Amapien